



BUDGET MENSUEL TYPE

Nom, prénom et adresse complète :

Nombre de personnes vivant en ménage commun avec l'auteur du budget :

dont : enfant(s) de 0 – 10 ans
 enfant(s) dès 10 ans

REVENUS MENSUELS

Salaire net (y compris 13^e salaire ou primes)
Rente AVS/AI – Indemnités de chômage
Salaire net du conjoint, partenaire enregistré ou concubin faisant ménage commun
Gains accessoires
Allocations familiales si pas comprises dans le salaire net
Pension alimentaire reçue
Divers (bourse, revenus de fortune, produits locatifs, etc...)

DEPENSES MENSUELLES

Loyer, charges comprises
Assurances maladie (obligatoire uniquement)
Autres assurances
Frais de transport (abonnement bus, train, ...)
Frais liés à l'obtention du revenu (repas hors domicile, etc.)
Frais médicaux
Cotisations à des associations professionnelles
Pension alimentaire due à un conjoint/partenaire enregistré et (ou) enfant(s)
Impôts (montant annuel divisé par 12)
Autres (précisions si chiffres importants)

Le montant de base mensuel, calcul du minimum d'existence en matière de poursuite (minimum vital) comprenant les frais pour l'alimentation, les vêtements et le linge y compris leur entretien, les soins corporels et de santé, l'entretien du logement, les frais culturels ainsi que les dépenses pour l'éclairage, le courant électrique ou le gaz pour la cuisine sera ajouté aux dépenses mensuelles directement par le Secteur Recouvrement & Bureau A.J. selon les normes en vigueur (Conférence des préposés aux poursuites et faillites de Suisse des 24 novembre 2000 et 21 mars 2007).

AMORTISSEMENTS MENSUELS DES DETTES

Nature de la dette (créancier)	Solde dû à ce jour	Mensualités

Totaux comparatifs :

--	--

Pour toutes les rubriques ci-dessus, les justificatifs doivent être joints !

Sur la base de ce budget, le(la) soussigné(e) s'engage, dès l'entrée en vigueur de la décision d'octroi de l'assistance judiciaire, à contribuer aux frais de procès et ce à hauteur de Fr. mensuellement.

Lieu et date :

Signature :